

RELEVÉ DES PRIX

PRIX DES SORTES MARCHANDES DE PAPIERS ET CARTONS RÉCUPÉRÉS
 ACHETÉES SUR LES MARCHÉS FRANÇAIS ET DESTINÉES AUX USINES DE RECYCLAGE

DONNÉES MENSUELLES

en €/tonne			aoû-08	aoû-07	juil-08
Sortes ordinaires	1.02	Papiers et cartons mêlés d'origine, triés	51,58 - 53,56	78,15 - 80,67	51,33 - 54,05
	1.04	Emballages commerciaux	61,68 - 62,27	86,30 - 86,38	61,46 - 62,19
	1.05	Ondulés récupérés	70,50 - 72,46	95,46 - 97,36	70,60 - 73,08
Sortes à désencrer	1.06/1.06.01	Magazines invendus / Magazines invendus sans dos collés*	131,26 - 137,37	115,45 - 120,28	113,06 - 130,91
	1.08/1.09/1.10	Journaux et magazines mélangés*	119,12 - 134,35	NA - NA	108,58 - 117,05
	1.11 **	Papiers graphiques triés, pour désencrage *	87,46 - 102,89	82,84 - 93,61	79,08 - 94,27
	2.05/2.06	Papiers de bureau triés / Archives couleur	161,57 - 168,90	102,60 - 135,81	161,52 - 167,79
Autres sortes dont sortes supérieures	3.03/3.04	Rognures blanches légèrement imprimées sans bois (avec colle) / Rognures blanches légèrement imprimées sans colle	175,87 - 200,20	188,00 - 198,27	173,69 - 196,27
	3.10	Imprimés sans bois	157,56 - 164,66	146,10 - 151,15	158,19 - 164,55
	3.17	Rognures blanches	294,03 - 303,03	269,10 - 274,47	294,49 - 301,36

* conditionnement en balles ou en vrac

** sorte en provenance des ménages (prix et volumes hors contrats de collecte sélective)

NB : les prix sont les prix "départ" (hors frais de transport) à la tonne des sortes marchandes de papiers et cartons récupérés, conformes à la norme NF EN 643 et conditionnées en balles de 600 kg à 1200 kg, pratiqués à l'achat par les usines de recyclage

Mention "na" (non appréciable) : au moins 3 réponses obtenues mais il manque celle d'un consommateur majeur empêchant la prise en compte significative du résultat.
 Mention "nd" (non disponible) : moins de trois réponses obtenues.

Les déclarations des usines utilisées pour la réalisation de l'enquête (mois "m") sont pondérées par leur consommation du mois précédent (mois "m-1").

Annexe technique disponible, sur simple demande, auprès du secrétariat